

Schéma d'aménagement du Vernon

Compte rendu des ateliers de phase 1 « diagnostic »

A RAPPEL DE LA DEMARCHE

Le territoire du Vernon et de ses affluents est régulièrement touché par des inondations. Dans ce contexte, Grenoble Alpes Métropole, en partenariat avec les communes de Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnaveys-le-Bas et Vizille et les acteurs du territoire, souhaite réfléchir à une stratégie de travaux pour prévenir les inondations et leurs impacts, mais aussi améliorer la biodiversité ou le cadre de vie en lien avec les différents cours d'eau du territoire.

Formellement, cette initiative prend la forme d'un **schéma d'aménagement** dit « du Vernon et de ses affluents ». Il a pour vocation d'expertiser les enjeux et solutions possibles et définir une stratégie de travaux à mettre en œuvre par tranches. Dans le détail, la démarche consiste à **opérer un diagnostic technique et collectif** de la situation sur la base des études précédentes et des nouveaux éléments collectés, d'évaluer collectivement la vulnérabilité du territoire selon différents scénarios d'intensité de crues et enfin explorer **et débattre des différentes actions possibles**, de leurs intérêts, de leurs limites et des conditions dans lesquelles elles trouveraient leur pertinence.

Dans ce contexte, la connaissance de terrain des acteurs locaux apparaît comme un élément stratégique, pour consolider et mettre en perspective les éléments techniques qui seront produits tout au long du schéma. Plusieurs ateliers seront organisés tout au long de la démarche. La phase de diagnostic étant en cours, **quatre ateliers d'écoute ont déjà été organisés** ceci avec différents acteurs du territoire :

19 février 2025	1-Agriculture
21 février 2025	2-Environnement
11 mars 2025	3-Habitant et riverains
24 mars 2025	4-Elus et techniciens des collectivités

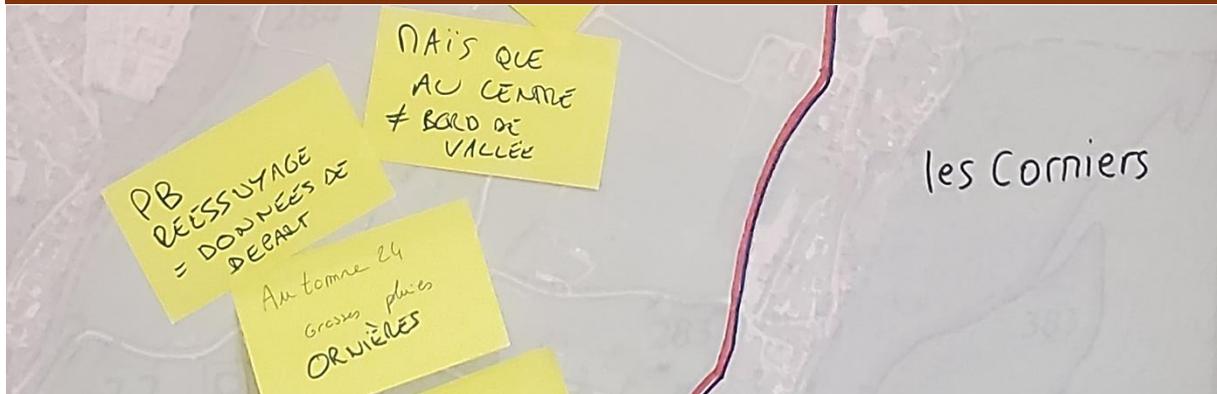
Tous ont été organisés autour des mêmes sujets (avec quelques adaptations à la marge) et d'un même procédé global visant à **créer une ou des cartes collectives des enjeux perçus** par chacun. Deux questions spécifiques ont structuré les échanges :

- Quels **enjeux et attachement** existent aujourd'hui sur le territoire (sur quoi, où).
- Quels **impacts et enjeux peuvent être identifiés quant aux périodes d'inondations historiques** (où, quand, comment).

Si ce document vous donne à lire le **compte rendu** de votre atelier, il vous propose aussi de prendre connaissance de ce que les autres acteurs ont mis en avant dans les autres ateliers. N'hésitez donc pas à naviguer dans le document au gré de votre curiosité.

Enfin, ces informations seront versées au diagnostic. Et les prochains rendez-vous sont exposés en dernière partie du document ! Bonne lecture à tous !

1 Expertise, mémoire et perceptions des AGRICULTEURS DU TERRITOIRE



Sept personnes ont participé à ce premier atelier, dont la moitié d'exploitants et l'autre moitié de techniciens agricoles. Trois autres agriculteurs se sont rendus disponibles dans le cadre de deux autres ateliers parallèles (habitants et aménageurs). La participation a permis l'expression d'une certaine diversité de situation. A noter que les centres équestres ont été conviés à l'atelier habitants.

Typologie d'exploitations évoquées

Polyculture-élevage

Situées sur les coteaux (pâture et foin) et dans la plaine (foins et céréales), ces exploitations ont besoin des terres humides de la plaine pour leur équilibre alimentaire et fourrager.

Cultures céréalières

Ces exploitations cultivent du blé sur les coteaux et du maïs dans la plaine. Grâce à la présence de la nappe, aucune irrigation n'est nécessaire.

Activités maraichères de plaine

Productions mineures en nombre et en hectare, elles sont considérées comme clé dans la stratégie alimentaire des communes et de la métropole et font l'objet d'une politique facilitant l'installation.

Centre et pensions équestre

Ces activités prennent de l'essor sur le territoire ces dernières années, comme dans toutes les périphéries de grandes agglomérations.

Elevages ovins

Sur les coteaux secs de Belledonne, ces exploitations entretiennent le paysage et permettent que la forêt n'avance pas vers la vallée. Le tarissement des sources et l'assèchement des terres constituent des difficultés nouvelles et pour l'avenir.

Vision du territoire des participants

Les +

- **Zone agricole riche et clé à l'échelle de la Métropole** avec une volonté d'avoir plus de maraichage et de maintenir de la polyculture élevage.
- **Les parcelles de la plaine** sont plus humides. En fonction de leurs caractéristiques, elles peuvent être mises en culture (céréales) ou rester en prairies. **Les productions y sont importantes et stables, mêmes les années sèches** et sont stratégique à ce titre.
- **L'équilibre des exploitations locales, et notamment les élevages, dépend de leur accès aux parcelles de la plaine.** Globalement une exploitation doit disposer de 50% de terrain dans la plaine pour assurer son autonomie fourragère et céréalière, enjeu clé de son équilibre financier.
- **Un réseau de béals** historique sur les coteaux qui meure faute d'entretien.

Les -

- **Les terres des coteaux et cônes de déjections, à l'amont, ne sont pas très productives.** Sèches, pentues et caillouteuses, elles sont dédiées au foin de fauche ou au pâturage. Les coteaux de Brié disposent d'une meilleure terre.
- **Une forte pression existe sur le foncier agricole alimentaire.** L'extension de l'agriculture de loisirs (centre équestre) et les extensions de « jardin » constituent les principaux facteurs qui réduisent les surfaces agricoles productives disponibles.
- **En grande partie, les terres exploitées par les agriculteurs ne leur appartiennent pas.** Elles sont louées. La majorité sont **des baux locatifs** par ailleurs **précaires**, sans document officiel. Sans sécurité juridique de long terme, il existe un fort risque, lié au premier point, que les parcelles exploitées changent d'usages face à des offres plus rentables financièrement et que la vocation alimentaire de la zone disparaisse.
- **Le cout du foncier** est devenu très élevé pour les agriculteurs qui désirent s'installer.
- **Sur les coteaux, les sources se tarissent.** L'acheminement de l'eau devient un enjeu complexe avec un risque du recul de l'élevage et d'une fermeture des paysages faute d'entretien par le pâturage des troupeaux.
- **L'entretien des chemins** est victime d'un flou et nécessiterait une clarification du « qui fait quoi ».

Les inondations connues et leurs impacts

Les causes identifiées générales

Forts orages ou pluviométrie

Ponts, buses, et passages souterrains sous dimensionnés et /ou engravés -> **Débordement**

Engrèvement progressif du cours d'eau et débordement dans la plaine aval

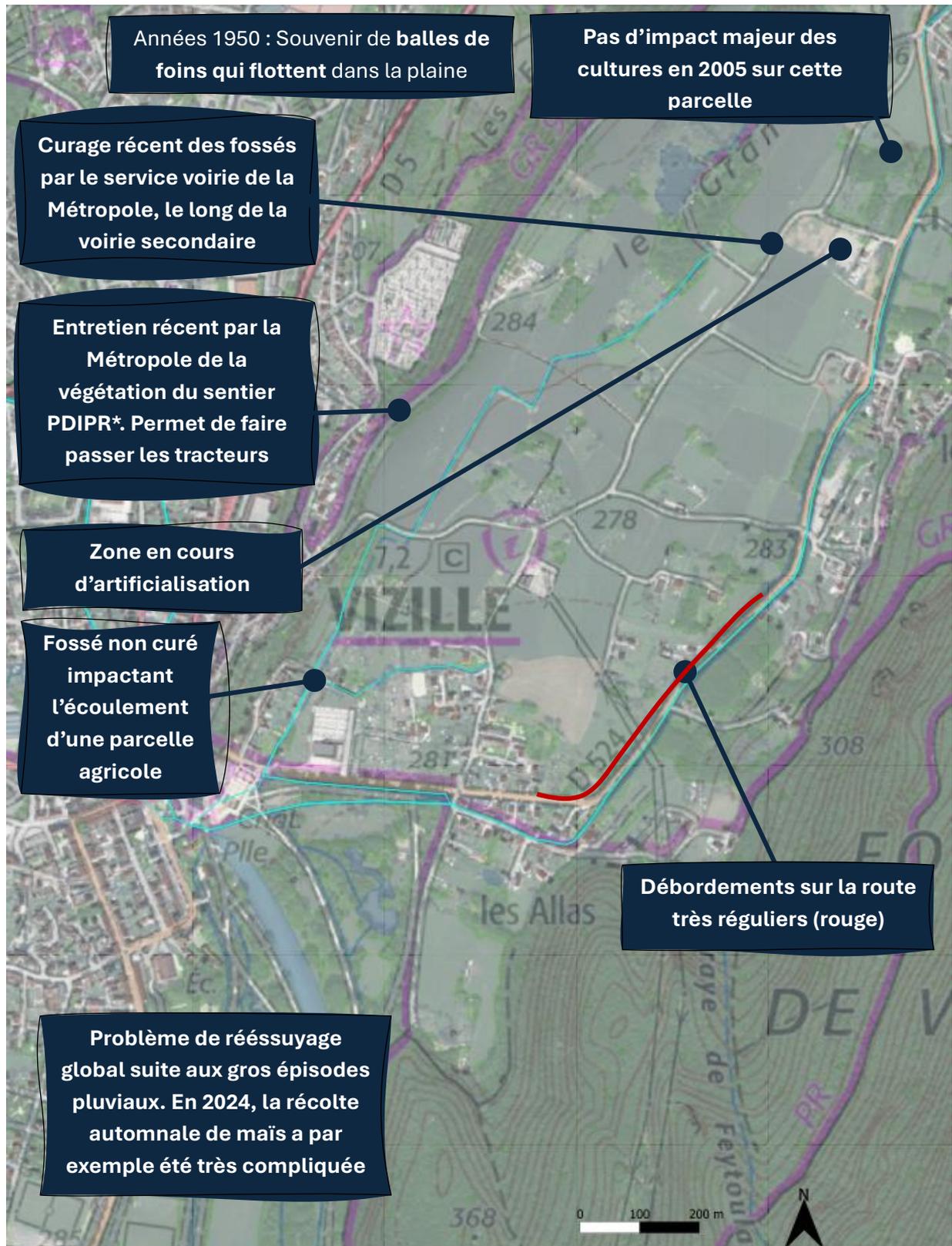
Enjeu de l'entretien des **fossés** et diminution de leur gabarit

Bois (embacles) dans la rivière provoquant barrage ou débordement

Des problèmes de **rééssuyage** dans la plaine (longue évacuation de l'eau)

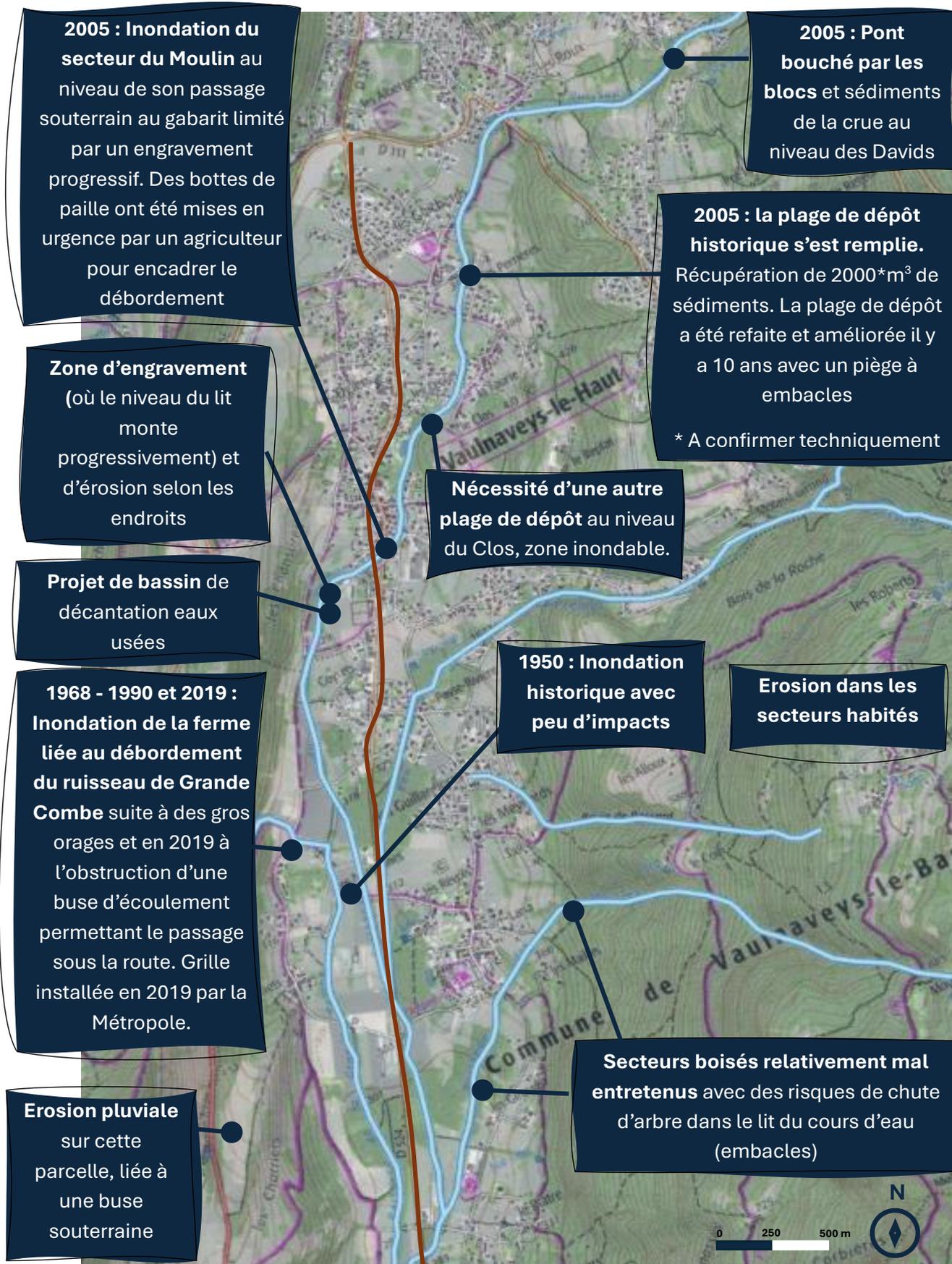
Enjeux cartographiés plus finement

Zone Aval – Plaine du Plan



*PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées

Zone Médiane et Amont

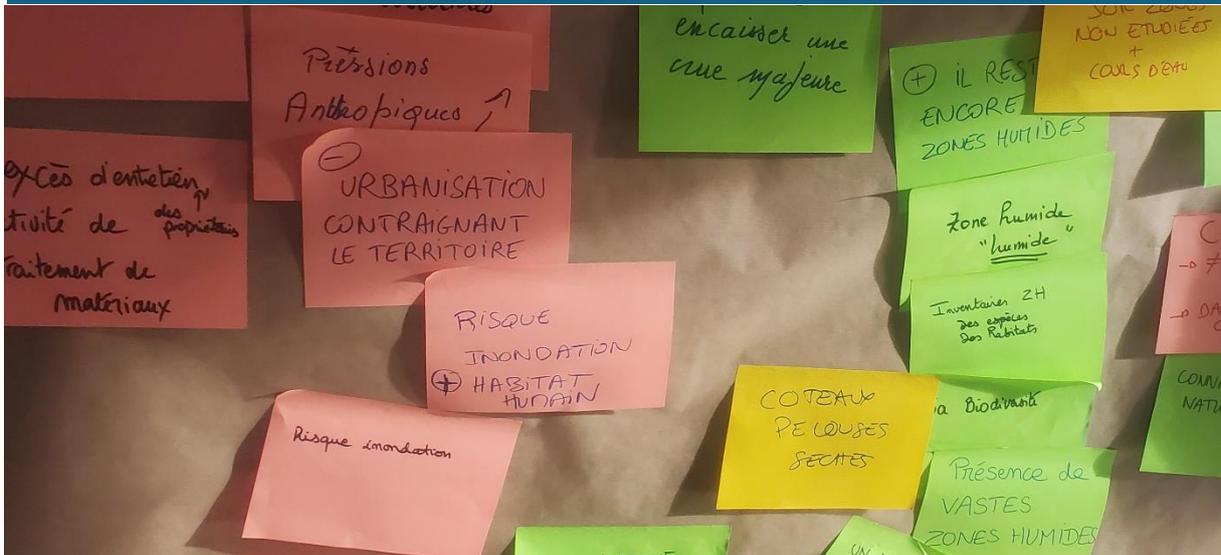


Les idées évoquées

Un intérêt de réfléchir à des solutions d'hydrologie régénérative sur les coteaux ?

Enjeu du maintien béals historiques sur les coteaux

2 Expertise, mémoire et perceptions des ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES



Environ 15 personnes étaient présentes à l'atelier « experts et associations environnementales ». Le programme, légèrement différents des autres ateliers a consisté à proposer des cartes diagnostic sur la biodiversité présente pour alimenter échange et consolidation sur la base de l'expertise locale des personnes présentes.

Echanges autour de la démarche

Dans le cadre du diagnostic, les points noirs impactant négativement les espèces animales et végétales seront-ils représentés sur carte ? Seules les espèces ayant bénéficié d'études diagnostic spécifiques et préalables seront représentées de manière fine dans le diagnostic cartographique. Cela étant, vos connaissances locales complémentaires (que cet atelier a pour but de récolter) seront intégrées pour définir des « secteurs prioritaires » au regard de l'amélioration de la biodiversité et seront à ce titre cartographiés dans le diagnostic.

Qui sera convié à l'atelier de Concertation « Habitant et Riverains » ? L'équipe cherche à convoquer un collectif de travail d'une vingtaine de personnes qui puisse représenter la diversité de profils existant sur le territoire, tant du point de vue du positionnement géographique (vis-à-vis des cours d'eau et sur le bassin versant) que des activités menées en lien avec la rivière (habitant, riverains des cours d'eau, usagers, personnes impactées par les inondations, associations locales, historien, etc.).

Sera-t-il possible de disposer de données plus précises sur le milieu piscicole pour servir d'indicateur au schéma ? Les données les plus récentes sur le milieu piscicole ont été fournies par la Fédération de pêche 38. Il n'y a pas à l'heure actuelle de station de mesure de qualité des eaux sur le Vernon. L'opportunité d'installer une station de mesure dédiée pourra être étudiée dans le cadre des actions menées par le service GEMAPI de la Métropole.

Vision du territoire des participants

Les +

- Zone constituant **un corridor écologique d'échelle régionale**, notamment entre massifs, coteaux, pelouses sèches et un secteur de plaine avec les plus grandes zones humides encore fonctionnelles de la Métropole.
- **Des cours d'eau « pépinières »** permettant une capacité de reproduction autonome sans alevinage pour la truite de souche locale et les écrevisses à pattes blanches faisant du Vernon et des Mailles une zone patrimoniale clé pour la biodiversité aquatique. Cet élément est largement méconnu de la population.
- **Des chemins de randonnées, étangs, une mare** (construite dans le cadre du Contrat Vert et Bleu) et **des zones humides** qui remplissent un **besoin de nature des habitants** locaux mais aussi de la Métropole !

Les -

- Présence **d'une zone d'écrasement d'amphibiens** dans la zone du camping de Vaulnaveys-le-Bas, zone majeure de reproduction faute d'autres lieux dédiés dans la plaine et qui fait l'objet d'actions des associations.
- Zone d'écrasement et d'accident pour la faune lors des **franchissements de la route départementale**.
- Un cours d'eau pépinière mais avec une déconnexion écologique avec la Romanche (**pas de continuité piscicole**).
- Dans la plaine, et proche du cours d'eau, des zones d'aulnaies conséquentes qui ont fait l'objet d'études spécifiques mais avec des actions bloquées par **la propriété est privée et morcelée**, ce qui constitue un frein à la capacité d'intervention publique pour les cours d'eau et leurs annexes. Un enjeu à anticiper pour le schéma.
- Habitants qui veulent bien faire mais qui ont des actions d'entretiens impactantes...comme les coupes rases.

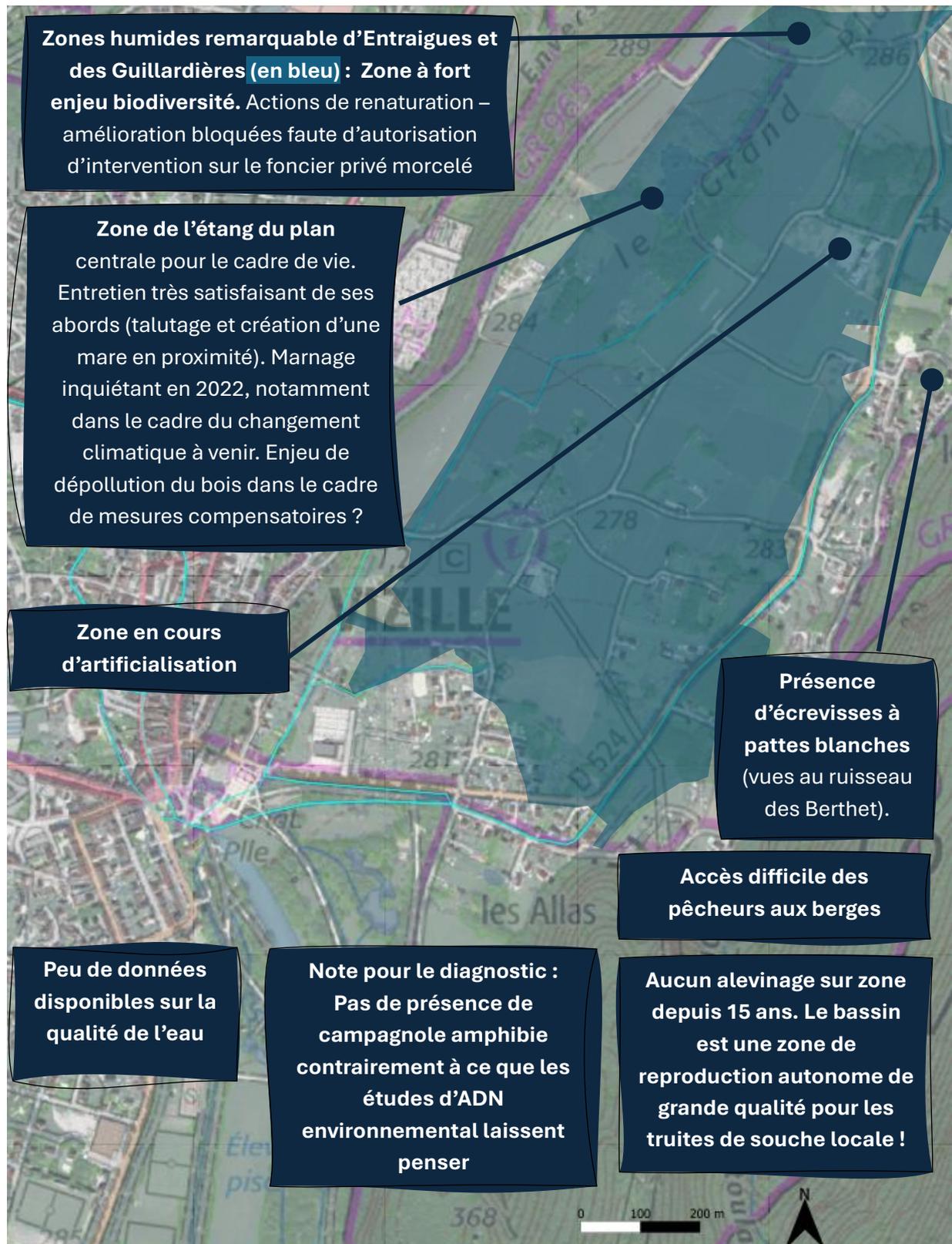
Les inondations connues et leurs impacts

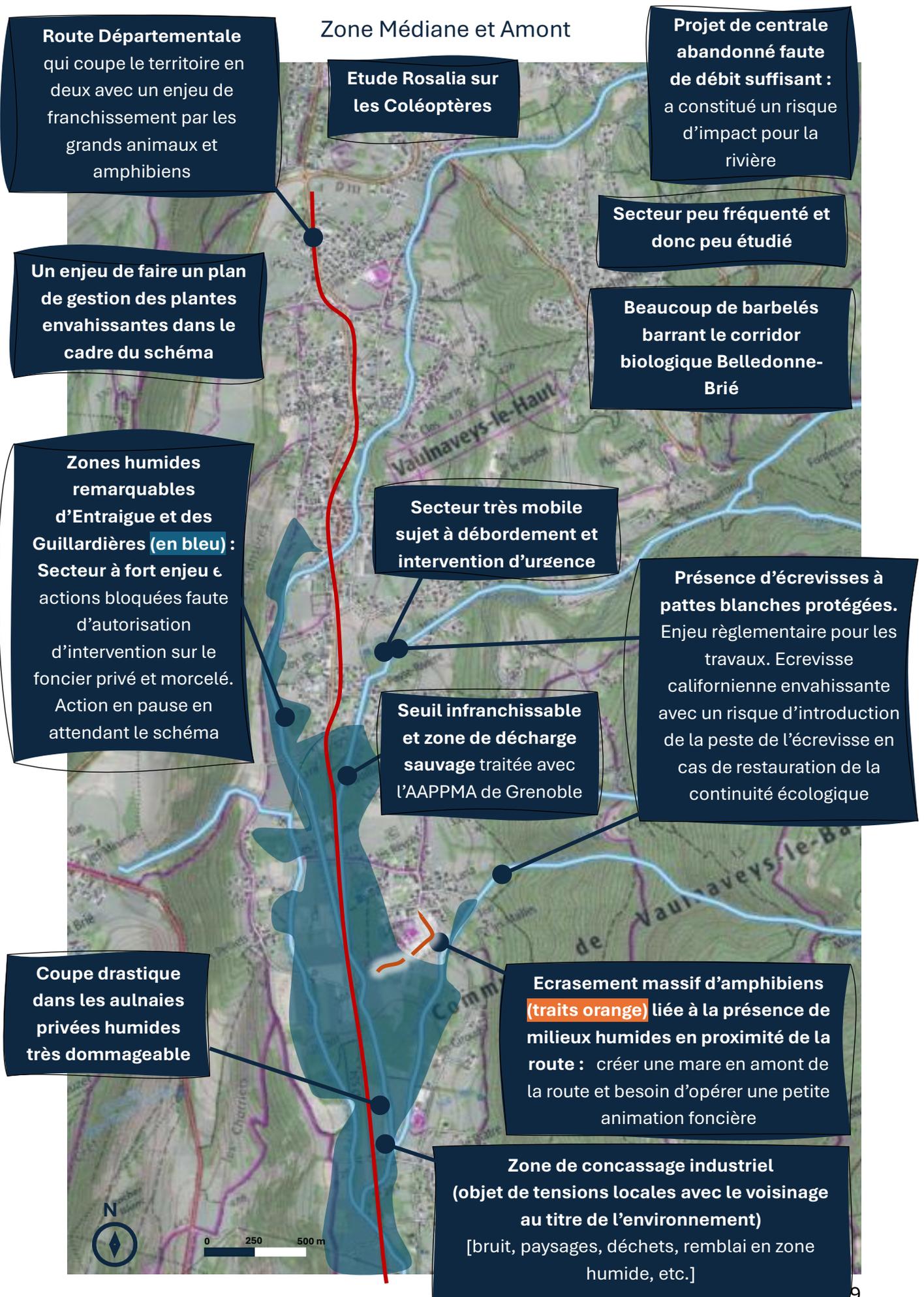
Les causes identifiées générales

- Territoire avec **de larges espaces encore non urbanisés**, laissant penser qu'il est encore capable « d'encaisser une crue majeure » dans le cadre du futur schéma.
- **Verrou hydraulique problématique fermant le système hydrologique** à l'aval (canaux et passages souterrains de Vizille).
- Un aménagement du territoire qui **réduit progressivement les espaces naturels par mitage et conséquemment la capacité du cours d'eau à pouvoir s'étendre lors de ses crues**. Une urbanisation actuelle qui continue d'augmenter intrinsèquement les risques inondations.

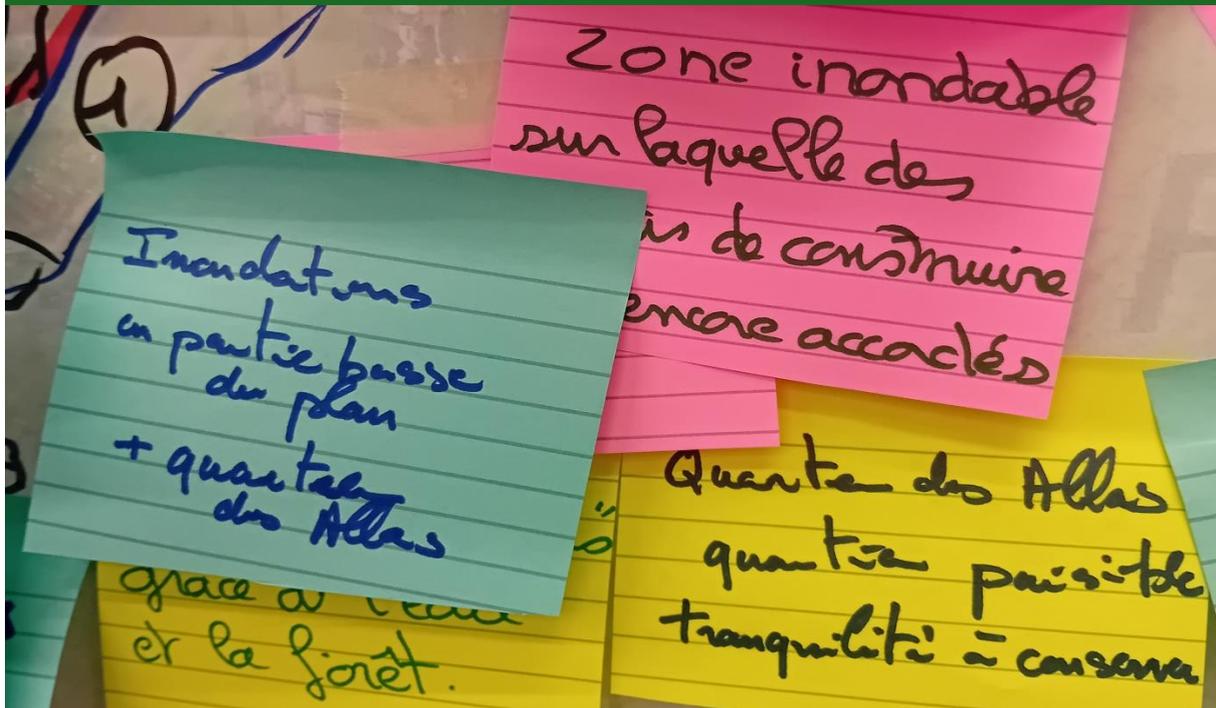
Enjeux cartographiés plus finement

Zone Aval – Plaine du Plan





3 Expertise, mémoire et perceptions des HABITANTS ET RIVERAINS



Environ 25 personnes se sont mobilisées pour l'atelier habitant-riverains. Si l'amont connaît de légers désordres liés au ruissellement, les cours d'eau n'ont, jusqu'à présent, à mémoire d'homme, jamais fait, de dégâts importants du fait de leur débordement. A l'inverse, l'aval est impacté à fréquence annuelle par des débordements du Vernon qui se cumulent aux remontées de nappes, enjeux de ruissellement et entretiens de canaux.

Questions autour de la démarche

La démarche prend en charge les débordements de cours d'eau. Mais prend-elle en charge le ruissellement, le fonctionnement des fossés et les remontées de nappe ? La Métropole ne pourra pas porter d'actions sur ces sujets car ils ne relèvent pas de ses compétences officielles. Ils relèvent juridiquement des propriétaires et des communes. Mais comme tout est relié notamment à l'aval du bassin, l'équipe technique les prendra en compte dans le diagnostic et ils feront l'objet de discussions et réflexions en atelier pour aboutir à des actions.

Les actions auront-elles un impact sur le foncier des particuliers ? Nous ne sommes pas en capacité à ce stade d'avancement de l'étude d'apporter une réponse à cette question. Plus le territoire voudra se protéger d'une crue d'intensité forte, plus les solutions seront coûteuses et pourront impliquer du foncier. On explorera en transparence ces enjeux avec vous notamment pendant la phase de conceptualisation des scénarios de solutions possibles.

Les classements « zones inondables du PLU » seront-ils modifiés par le travail du schéma ?

Le schéma a uniquement pour vocation d'établir une stratégie de travaux pour réduire l'impact inondation par débordement de cours d'eau et restaurer, autant que possible, les espaces de bon fonctionnement des milieux naturels.

Sous-Groupe Aval – Plaine du Plan

Les + du territoire

- La zone du plan est un véritable **poumon vert** pour le territoire
- A travers son étang et les cours d'eau, et la forêt, elle apporte :
 - **Fraicheur**
 - **Sentiment de nature** (faune, oiseaux, bruit d'eau)
 - **Tranquillité et balade**
 - **Attachement** sentimental
- **Ses cheminements** (chemins des vignes et du plan, ancienne départementale) clés pour les piétons, vélo, familles, etc.
- **A préserver** d'une urbanisation même légère

Les - du territoire

- **Inondations très régulières** allant jusqu'à plusieurs fois par an sur certaines parcelles.
- **Multiplicité des causes** des inondations qui rend leur résolution complexe
- **Monoculture** dans le plan
- **Pollution** du Vernon par des rejets d'assainissement à Vaulnaveys-le-Haut
- **Circulation automobile** dangereuse sur le chemin du plan : à passer « en zone de rencontre »
- **Statut de la zone** – inondable et zone humide – qui impacte la valeur des terrains.

Les inondations connues et leurs impacts

Les causes générales identifiées

Débordements du Vernon en amont du dégrilleur
(en rouge sur la carte)

Gabarit du Vernon canalisé qui aurait diminué du fait de son colmatage progressif

Verrou hydraulique à l'aval
(château et canaux de Vizille)

Aménagements hydrauliques historiques devenus inopérants ?
(Vannes, grilles, dégrilleur, fossés)

Fossés colmatés faute d'entretiens par les propriétaires

Nappe souterraine proche de la surface (affleurante) inondant les parcelles par le sous-sol

Ruissellement depuis la Départementale vers les ponts d'accès aux propriétés

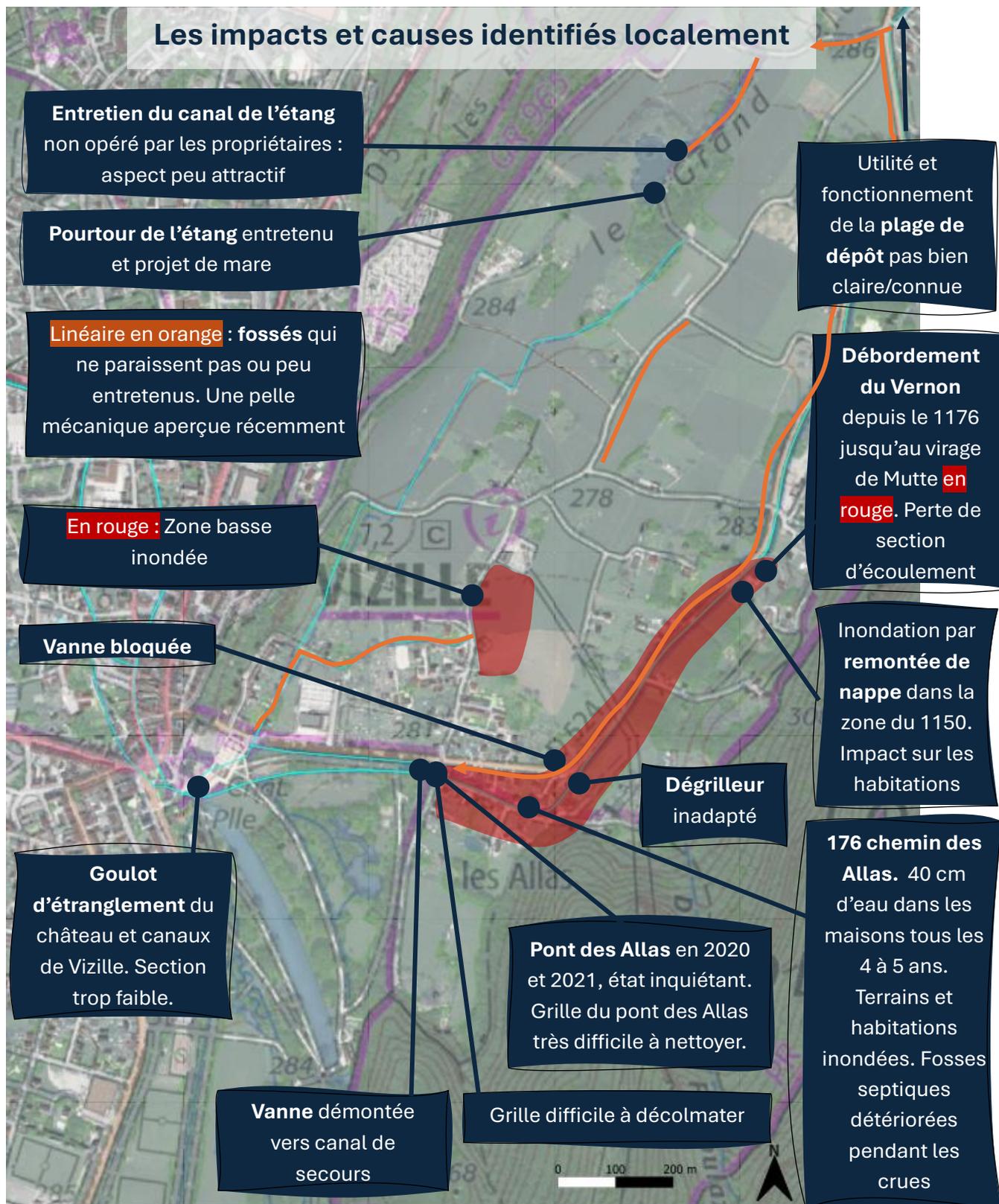
Division du travail de l'entretien des fossés entre privés et entre collectivités publiques

Les épisodes évoqués

Inondation du tunnel de la Voûte. Date inconnue

Octobre 1960 : Grand plan globalement inondé

15/09/1975 Parc du château inondé (40 cm)



Les idées évoquées

Elargir le lit du Vernon et le renaturer

Besoin de nettoyage des grilles et dégrilleurs pendant les crues

Sous-Groupe Amont – Prémol, Mailles, Grand Combe et Vernon Amont

Les + du territoire

- Des cours d'eau naturels à préserver pour :
 - Leur apport de **fraicheur**
 - Le **cadre de vie naturel**. A ce titre le quartier de la Gorge est mis en avant.
- Présence **d'une biodiversité** et d'une faune sauvage riche et intéressante
- Présence de **chemins « confidentiels »** comme par exemple dans le secteur boisé du Prémol au-dessus de « Passe rivières »

Les - du territoire

- Beaucoup de **décharges sauvages** en bordure du Vernon et du Prémol. Un enjeu d'accès aux déchetteries lors des nettoyages citoyens à anticiper avec la métropole (ex : soixantaine de pneus refusée en déchetterie)
- Plusieurs **rejets d'assainissement** directs dans le Vernon (étang de VLH, terrain de rugby, etc.)
- **Absence de cheminements le long du Prémol** entre la scierie et la Route du Pont Neuf ou après Passe- Rivière
- Bruit de la microcentrale GEG quand elle se met en sécurité

Les inondations connues et leurs impacts

Les évènements marquants

2005 est l'unique évènement marquant les mémoires (mais sans débordement majeur)

Les évènements violents du 18eme et 19eme siècle sont méconnus de la population.

Ils constituent une préoccupation pour ceux qui les connaissent.

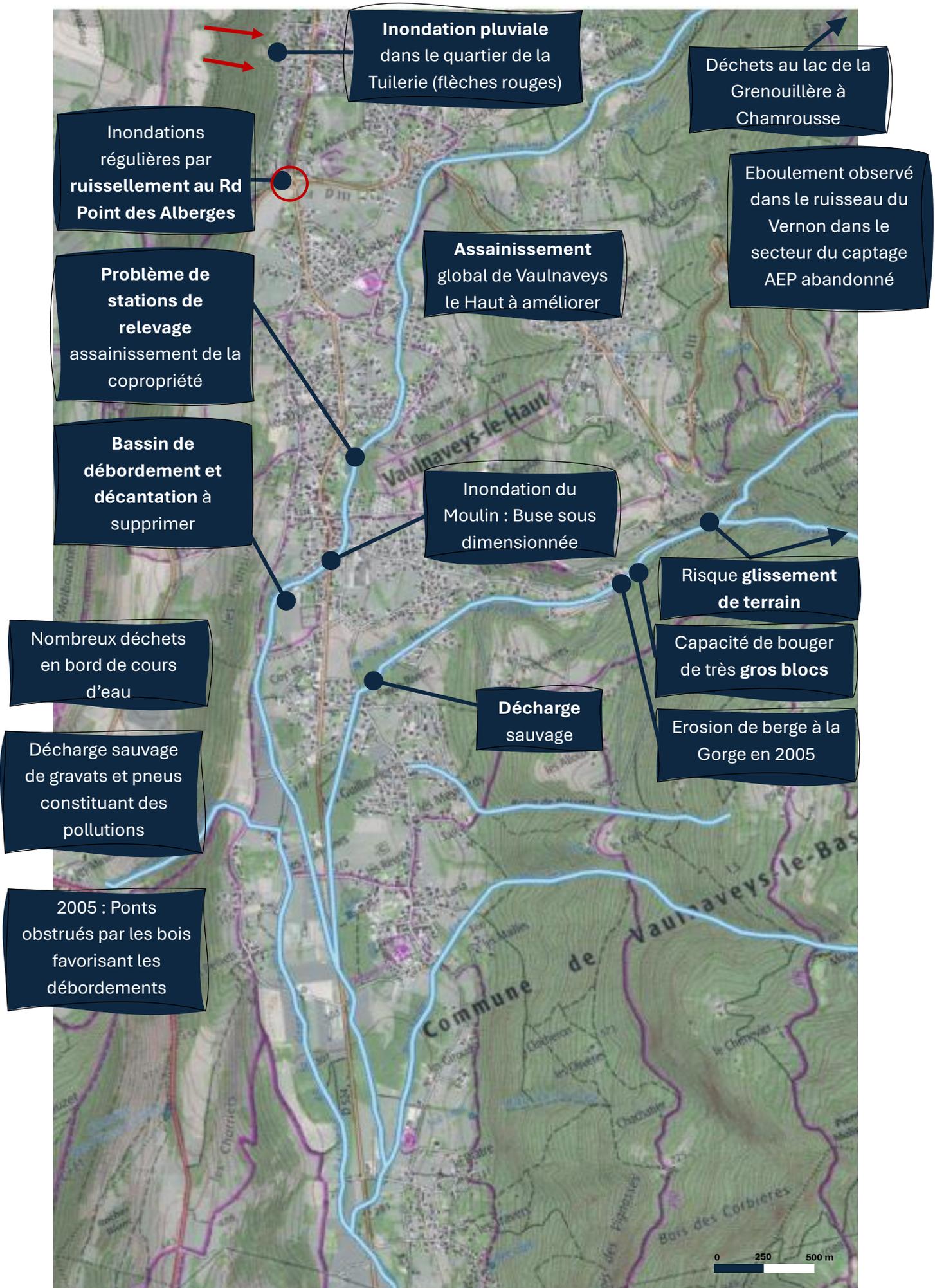
Les causes générales identifiées

Les glissements de terrain constituent les facteurs les plus inquiétants

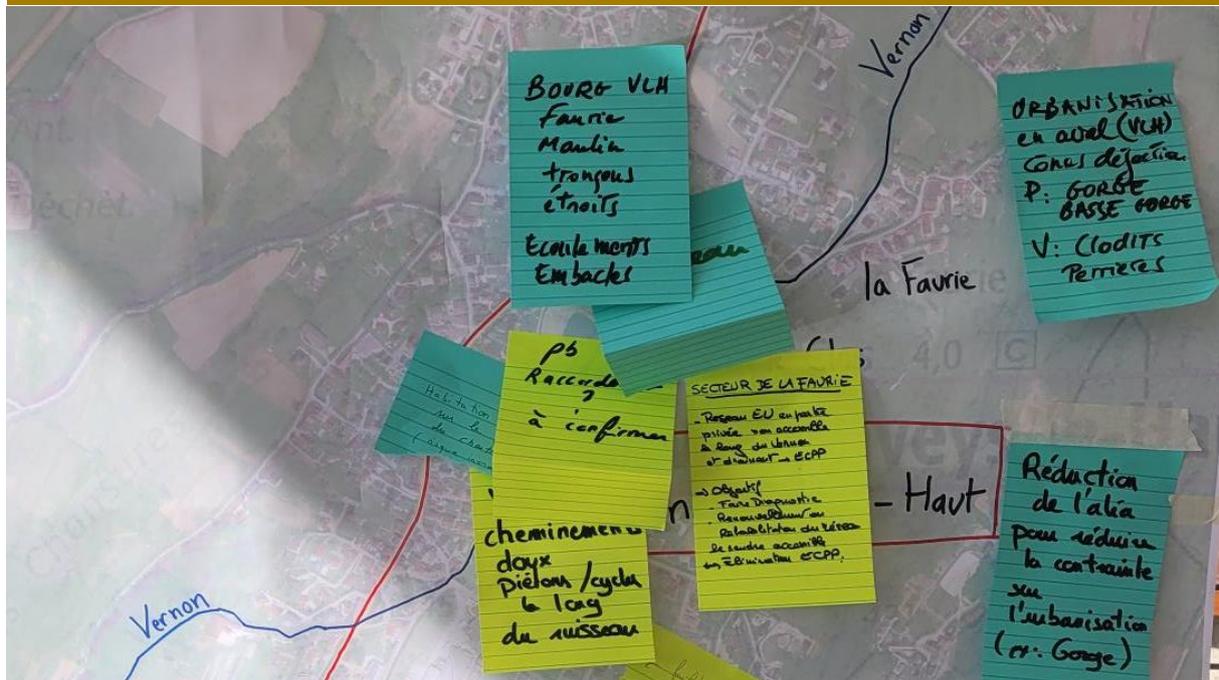
Le mauvais entretien des parcelles boisées favorise la production d'embacles avec risque de débordement

Zones de ruissellement et limites capacitaire du réseau d'eau pluviale

Manque d'entretien des fossés du bras de décharge en rive droite de la RD 924



4 Expertise, mémoire et perceptions des ELUS ET TECHNICIENS DES COLLECTIVITES



12 personnes ont participé à ce dernier atelier dans la salle bordant le terrain de Rugby de Vaulnaveys-le-Haut. Elus, gestionnaires d'infrastructures publiques (route, assainissement, rivières, château) et personnes en charge de la sécurité civile ont échangé sur les différents réseaux maillant le territoire et ont ensuite zoomé sur leur connaissance collective des inondations. Les élus ont insisté sur la sécurité des populations et l'existence d'un système d'infrastructures devenus sous dimensionnés (ponts) ou vieillissant, avec des responsabilités d'entretiens parfois très complexes et peu lisibles entre propriétaires publics et propriétaires privés. La gestion du temps de crise a été évoquée avec le sentiment pour certains élus d'avoir été très seuls lors de l'épisode de 2005.

Listing des réseaux et infrastructures clés

Route départementale 524

seule voie de transit de la zone

Réseau de chemins et promenades :

de plus en plus utilisés par les usagers

Réseaux Eau Potable

(captage de secours du Prémol impacté par inondation)

Réseaux de gestion de cours d'eau

(Vannes et grilles, plage de dépôt, piège à embacles-bois)

Réseaux de fossés et dérivation hydraulique

Réseaux Assainissement

principal et secondaire

Zoom sur les deux réseaux territoriaux clés en lien avec le fonctionnement du cours d'eau

La RD 524

- Elle **traverse le bassin versant** de l'amont vers l'aval et le coupe en deux d'Est en Ouest.
- Sur de très grands linéaires, elle est **proche ou collée au cours d'eau**, l'un et l'autre s'impactant mutuellement.
- Elle représente un **axe de transit majeur** avec plus de 4000 véhicules par jour et quasi le seul itinéraire au gabarit suffisant pour les poids lourds et véhicules de transport en commun. Elle est considérée comme dangereuse pour les cyclistes. Une quinzaine d'accidents par an sont répertoriés avec la grande faune (sanglier...)
- **Les routes secondaires** la bordant sont trop petites pour accueillir les véhicules à grand gabarit, notamment en cas d'inondation. **La route est donc coupée d'Uriage à Vizille en cas d'épisode de crue, créant d'énormes bouchons.**
- **L'écoulement de la rivière ravine en plusieurs points les rives, affaiblissant la chaussée.**
- **En cas des crues, les ponts montent rapidement en charge et peuvent provoquer des débordements. En amont des Allas la route est inondée une à plusieurs fois par an.**

L'assainissement

- **Le Collecteur principal d'assainissement passe sous la Route Départementale (RD 524).** Il collecte les eaux grises de Chamrousse et des communes du bassin versant.
- C'est à travers leur **réseau de collecteurs « secondaires »** que les communes de Vaulnaveys-le-Haut (VLH) et Vaulnaveys-le-Bas (VLB) ramènent leurs eaux grises vers ce collecteur principal.
- Beaucoup des collecteurs secondaires historiques collectent aussi les eaux pluviales ou sont parfois mal connectés au collecteur principal et **rejetent leurs eaux usées directement dans le Vernon.**
- **De gros travaux vont être mis en œuvre sur VLH** pour raccorder tous les réseaux secondaires au collecteur principal et séparer eaux usées et eaux pluviales. Certains collecteurs passent sous le Vernon chez les privés et sont impossibles à investiguer.
- Par temps d'orage, les eaux pluviales collectées saturer les collecteurs unitaires et secondaires, **avec des rejets involontaires créant des inondations par ruissellement**, notamment au Rond-Point des Albergues.

Enjeux Inondation

Zone Aval – Plaine du Plan

Plage de dépôt des sédiments (entretenu tous les deux ans) et **piège à embacles** (tous les mois)

Le premier projet de 2012 proposait des gros bassins d'écrêtement des crues dans la plaine. Attention à bien associer les agriculteurs !

Vanne du Mas. Elle permet d'alimenter le canal de décharge (en violet). Elle est fonctionnelle et gérée par Vizille. Le passage sous la route est obstrué en partie. Le reste du canal est fauché par la voirie, côté voirie. Sans entretien de son gabarit par les propriétaires, le gabarit du canal est devenu limité par engrèvement. La vanne est maintenue ouverte pour ne pas inonder les maisons de la rive droite (en violet). Par ailleurs, la vanne n'alimente pas la plaine !

Entretien des fossés de la plaine en bord de route secondaire opéré par le service voirie de la Métropole (végétation et curage à la mini pelle)

Erosion de la route et des berges au niveau des Berthets

Plan : Zone de déplacements

Ruisseau de Lesdiguières et Fossé de La Paute : Manque d'entretien de la végétation et des sédiments de la part des propriétaires privés. Inondation du chemin Cavard.

Débordement sur la route à partir de Millaudière (en rouge)

Vanne à restaurer (lit engravé)

Dégrilleur des Allas non fonctionnel et dangereux pour ceux qui l'entretiennent et le manipulent

Débordements très fréquents dans le Parc et la roseraie du château. Un enjeu de déterminer quel débit peut rentrer et passer sous la place du château.

Une culture historique des inondations au Plan et aux Allas qui se perd avec les nouveaux arrivants (acceptabilité, aménagement des rez-de-chaussée, etc.)

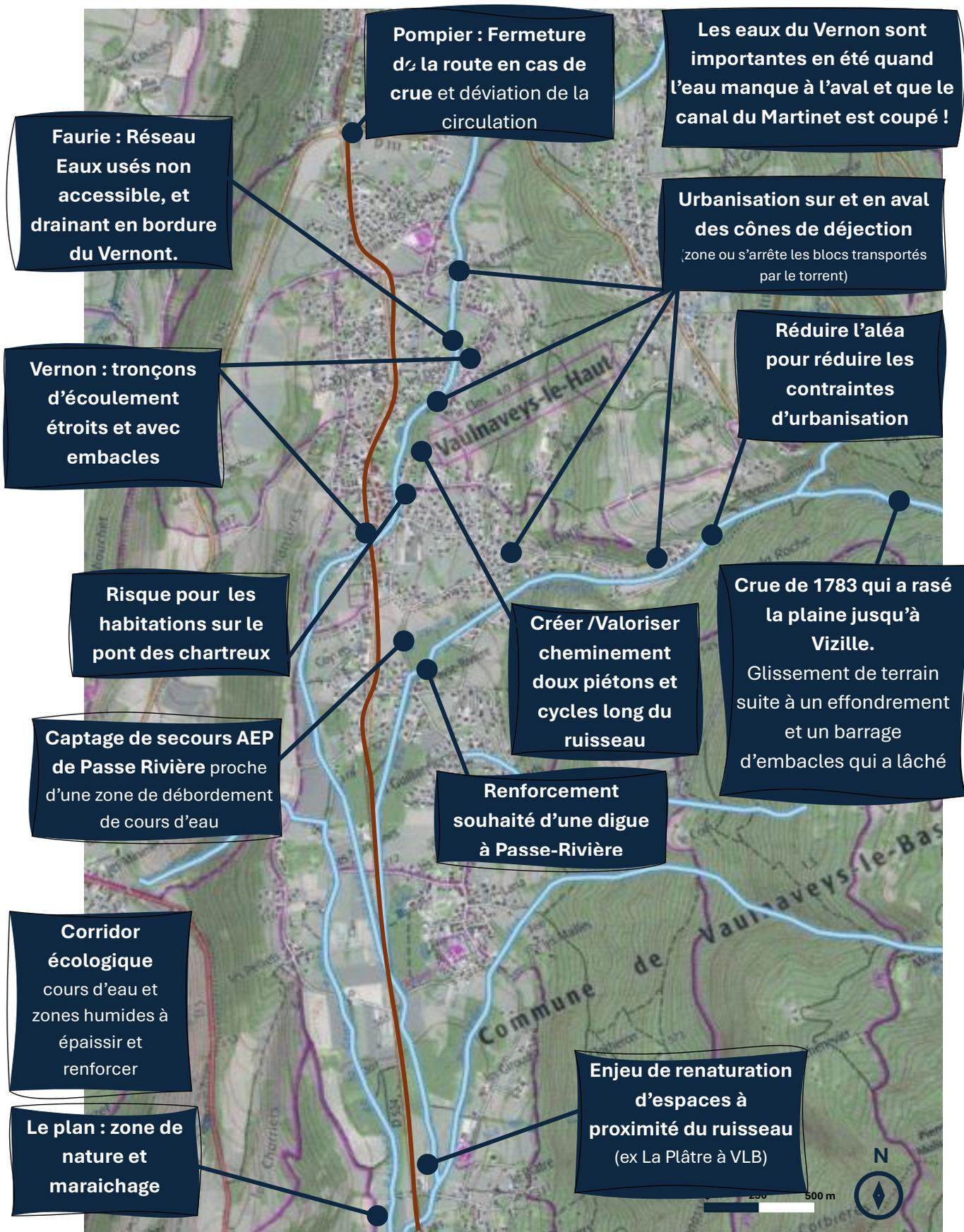
Au pont des Allas, une grille fixe récupère feuilles et embacles. Difficile d'accès et d'entretien

Attention à prendre en compte les enjeux paysagers lié au Château.

La zone d'étude des travaux est dans le périmètre des 500 mètres autour d'un monument classé avec avis d'un architecte des monuments historiques. Cette attention doit être étendue à tout point visible depuis le Château et qui voit le Château depuis sa situation géographique (notion juridique de co-visibilité)

Mieux coordonner la gestion des ouvrages et l'entretien des fossés

Zone médiane et amont



Enjeux généraux

Enjeu général de pollution des eaux
(Ouvrages domestiques, agricoles, routes, activités)

C SUITE DE LA DEMARCHE

Suite à ces ateliers, la phase « diagnostic » est en cours de finalisation. Elle sera présentée à un groupe d'experts appelé COTECH, pour évaluation et consolidation.

A partir de juin et durant l'été, la phase d'étude de la vulnérabilité du territoire à diverses intensités de crue va être menée. Un atelier multi-acteurs se réunira sur la base des personnes s'étant portées volontaires lors des ateliers de la phase « diagnostic » soit fin du mois de Juin, soit fin Aout 2025 pour échanger sur ces scénarios de crues et consolider les impacts pré-identifiés par l'équipe technique. A cette occasion, il sera demandé au groupe d'opérer une liste des actions qui paraissent nécessaires.

A l'automne 2025, sur la base des propositions des acteurs et de la connaissance des équipes techniques, **différents scénarios de solutions** seront proposés et mis en débat **à l'occasion d'au moins un atelier, voire d'un second.**

Nous vous rappelons aussi que nous recherchons toutes photos de crues connues ces dernières années !